Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Loup-du-Dorat - Tome IV

Saint-Loup-du-Dorat. — *Population.* — 70 feux imposés pour le sel, 1687 ; — 73 feux, 1694 ; — 418 hab. en 1901 ; — 425 hab. en 1906.

Le procureur de fabrique prenait les offrandes faites à l'église du côté de l'autel de N.-D. pourvu qu'elles ne fussent pas mises sur l'autel ; et la moitié des sépultures faites dans la nef ; la procession du dimanche passait par le jardin du prieuré, sortant par la porte du chœur, et rentrant par la grande porte, en vertu d'un accord avec le prieur Hugues de Noilles, 1461.

L'arrêté du 8 août 1792 prétendait annexer la paroisse à Beaumont et à Bouessay.

Curés : Jean de *Bourbon,* 1440. — Jean *Georgette,* 1470. — Ch.-Fr. *Paris* bénit, en 1778, la cloche qui sert encore. — Philippe-Jean *Carré* (1827-1874) avait en musique et en harmonie des connaissances théoriques et un goût remarquables. Il donna à M. Bollée des notions que celui-ci utilisa. La petite cloche, avec dédicace, maintenant posée dans le clocheton de la chapelle du cimetière, est un hommage de reconnaissance du fondeur manceau.

Le prieur est en procès, en 1755, au sujet de la mouvance de plusieurs héritages, avec le seigneur des Chesnais, seigneur des fiefs de la Motte, de Saint-Loup, de Fresnay. Le prieur avait la seigneurie paroissiale, du moins l'église était dans son fief. — Prieurs : Hugues de *Noilles,* 1461. — Fr. *Larcher,* 1470. — Robert *Raoul,* résignataire de Pierre *Couaisnon,* 1523, 1529.

École. — Les deux titulaires de l'école s'engageaient « à instruire, régir et gouverner les enfants venans aux dites escolles, tant en gramoyre que en art de musique et en aultres bonnes mœurs, et aussi vacquer au divin service ainsi que de coustume, avec les prouffits et émolumens à ce appartenans de droit et de raison, » 1470. — J.-B. Fresnay, prêtre, est principal du collège, 1780. — André Cognard, maître écrivain, 1487.

Seigneurs : La transaction de Guill. Le Normand et du prieur est de 1219. — Jeanne de Champagne fut femme de Claude et non de Guill. de Tessé : ce dernier épousa à Asnières, le 26 décembre 1474, Isabeau de Vaiges, fille de Jacques de V., sgr de Courmenant et du Plessis de Vaiges en Noyen. — Jean de Tessé, 1537 ; son épitaphe est dans l'église de Montigné (M.-et-L.) : *Cy gist noble homme Jehan* | *de Tessé en son vivant* | *seigneur de Sainct Loup* | *de Mené, lequel décéda* | *le 18 décembre 1654.* | *Ceux qui cy lirez prier* | *Dieu pour les trepassez.* — Jeanne de Tessé afferme la terre sous la réserve des droits de René de Montesson, mari de Charlotte Percault, veuve de Claude de Tessé, sgr de Saint-Loup, 1585. — Claude Jarry, mari d'Adrienne d'Orvaux, 1608. — N… du Hardas préside les assises au bourg, 1671 ; vend la seigneurie de Saint-Loup et la terre de Fresnay à Marie-Anne Raoul, veuve d'Ant.-Hyac. de Longueil, 1699. L'emplacement du vieux château, vendu par Ch.-Hyac, de Longueil à Marie Pissonnet de Belfonds, veuve de Pierre de la Planche, sgr de Ruillé, est retiré par Henri-Gaston des Haies de Cry, 1751 (*Arch. du Cogner,* t. III, p. 69, 112, 200, 202, 213).

Nail de la Fosse, commandant en chef, part de Château-Gontier. pour fouiller la commune, 26 mai 1794. — Le 5 oct. 1797, quinze Chouans bien armés vont à 8 heures du soir à l'hôtel du *Croissant* surprendre les sieurs Frontin, père et fils, de Nantes, acquéreurs de Bellebranche. Cinq d'entre eux montent à leur chambre et, le

pistolet sous la gorge, leur font verser 15.000 ℔. — Une bande, venue de la Sarthe, passe dans le bourg le 22 mai 1798. — Celle de Houdu, Cœur d'Acier, Boniface, Armand et autres, porte la terreur, écrit-on au général Simon, dans les communes de Saint-Loup, Epineu, Cossé-en-Champagne., Beaumont. — En février 1799, on signale de Saint-Loup à Sablé : Francœur, de Pierres, Renard, Coquereau. Un gendarme fut tué sur la route de Sablé, dans ce mois. — Armand et les deux frères Houdu, d'Auvers, ordinairement retirés à Chantemêle, occupent les deux communes (L 206).

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le mardi, 13 mars.

Maires : *Poilâne,* 1906.